

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

PROCES-VERBAL de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 11 août 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 août, à 19 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christophe DUJON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Marc DORIGNE - Madame Agnès HERVOUET - Madame Nicole LEBRETON - Madame Isabelle REBELO - Madame Hélène ROBIN - Monsieur Anthony ROYER - Monsieur Jean-Pierre VEAUVY

ETAIENT ABSENTS : Madame Sylviane BERNARD, Madame Pauline FAVRE, Madame Diane ROBIN-BUNCZUK - Monsieur Jean-François LAMBERT, excusés, Monsieur Brice ROBIN, Monsieur Jean-Claude PARISON

- ⇒ Madame Sylviane BERNARD a donné pouvoir à Madame Isabelle REBELO
- ⇒ Monsieur Jean-François LAMBERT a donné pouvoir à Monsieur Christophe DUJON
- ⇒ Madame Diane ROBIN-BUNCZUK a donné pouvoir à Madame Hélène ROBIN

=====

Date de la convocation : 1er août 2025

ORDRE DU JOUR :

1. Boulangerie : signature du bail commercial au 1^{er} septembre 2025
2. Tarif du ticket d'entrée de la pièce de théâtre des 13 et 14 septembre 2025
3. Question diverse : installation d'un totem de réparation de vélos sur la voie verte

Est désignée secrétaire de séance : Madame Isabelle REBELO

Monsieur le Maire demande que les points 2 et 3 soient ajoutés à l'ordre du jour. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Dossier n° 1 – BOULANGERIE : BAIL COMMERCIAL AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025 – Délib. n° 56-01/08-2025

Monsieur le Maire rappelle le bail dérogatoire signé 26 février 2025 avec la Sarl TORTET-CHASSIER pour l'exercice d'une activité de boulangerie (dépôt de pain et de pâtisseries) dans le local appartenant à la commune, sis 11 rue du Commerce, pour une durée de 6 mois couvrant la période du 1^{er} mars 2025 au 31 août 2025.

Monsieur le Maire informe avoir eu un rendez-vous le lundi 28 Juillet avec Monsieur Tortet et Madame Chassier, au cours duquel ces derniers ont fait part de leur décision de poursuivre leur activité à Abilly à l'issue de ces six mois d'activité.

Il est donc proposé au conseil municipal de délibérer sur la signature d'un bail commercial pour une durée de 9 ans, selon les mêmes modalités d'occupation que le bail dérogatoire

Lundi 11 août 2025

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, par 11 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre, **DONNE SON ACCORD :**

- Pour la signature d'un bail commercial avec M. Florian TORTET et Madame Solène CHASSIER selon les modalités suivantes :
 - Pour une occupation du local situé 11 rue du Commerce
 - Pour l'exercice d'une exploitation de boulangerie (dépôt de pain et de pâtisseries)
 - Début du bail : 1^{er} septembre 2025
 - Durée du bail : 9 ans
 - Montant du loyer mensuel hors charges électricité et eau : 100 € TTC
 - Montant du dépôt de garantie : pas de dépôt de garantie
 - Maintenance des installations à la charge de la commune d'Abilly
 - Bail réalisé sous acte notarié

Dossier n° 2 – TARIF DU TICKET D'ENTREE DE LA PIECE DE THEATRE « LES CANCANS » – Délib. n° 57-02/08-2025

Monsieur le Maire rappelle la programmation, à la salle des Fêtes, le samedi 13 Septembre et le dimanche 14 septembre 2025, de la pièce de théâtre « Les Cancans », spectacle organisé par la commission culturelle.

La commission culturelle propose de fixer à 10 € par personne le tarif du ticket d'entrée à ce spectacle.

Il convient que le conseil municipal approuve ce montant par délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à main levée, 11 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre :

- ✓ FIXE à 10 euros le montant du ticket d'entrée de la pièce de théâtre « Les Cancans », qui aura lieu le samedi 13 Septembre et dimanche 14 septembre 2025 à la salle des fêtes.

Dossier n° 3 – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que la commune d'Abilly fait partie des quatre communes retenues par la commission Tourisme de la CC Loches Sud Touraine, pour l'implantation d'un totem d'autoréparation de cycles, équipé d'outils en libre-service pour les réparations courantes. (en complément de la station de gonflage existante)

Ce totem sera fourni par la CCLST, la pose sera à la charge de la commune (équipement scellé sur sol dur)

FT-ALTAO-FIX-221223-p.1

ALTAO® Fix

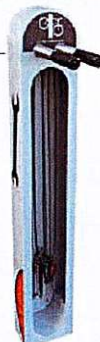
Le totem de réparation de vélos en libre-service



La borne de réparation pour vélos ALTAO® Fix permet d'effectuer les petites réparations sur son vélo en toute autonomie, grâce aux outils mis à disposition. Sa conception robuste et astucieuse lui garantit une durée de vie sans égal. Le support intégré permet le maintien du vélo à hauteur d'homme par dessous la selle pour faciliter les réparations. Les zones de contact avec le vélo sont préservées grâce à une protection plastique. Les outils sécurisés par câbles gainés sont maniables tout en restant solidaires du totem.

+ PRODUIT

- utilisables avec tous types de vélos (VTT, route, cyclotouriste, enfant...)
- protection des zones de contact avec le vélo
- installation intérieure ou extérieure
- personnalisations possibles
- conception robuste



www.altinnova.com | Tel. +33 (0)4 77 62 32 88 | Parc les Plaines - 1 rue des Noyes - 42160 BONSON - France

altinnova®

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Approuvé le 24 Septembre 2025

La secrétaire de séance
Isabelle REBELO



Le Maire,
Christophe DUJON

Lundi 11 août 2025

Commune d'ABILLY (Indre et Loire)

LISTE DES DELIBERATIONS de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL Séance du lundi 11 août 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 août, à 19 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Christophe DUJON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Marc DORIGNE - Madame Agnès HERVOUET - Madame Nicole LEBRETON - Madame Isabelle REBELO - Madame Hélène ROBIN - Monsieur Anthony ROYER - Monsieur Jean-Pierre VEAUUVY

ETAIENT ABSENTS : Madame Sylviane BERNARD, Madame Pauline FAVRE, Madame Diane ROBIN-BUNCZUK - Monsieur Jean-François LAMBERT, excusés, Monsieur Brice ROBIN, Monsieur Jean-Claude PARISON

- ⇒ Madame Sylviane BERNARD a donné pouvoir à Madame Isabelle REBELO
- ⇒ Monsieur Jean-François LAMBERT a donné pouvoir à Monsieur Christophe DUJON
- ⇒ Madame Diane ROBIN-BUNCZUK a donné pouvoir à Madame Hélène ROBIN

=====

Récapitulatif des dossiers traités et des délibérations prises

OBJET	Références	Statut
Boulangerie : signature d'un bail commercial prenant effet au 1 ^{er} septembre 2025	Délib. n° 56-01/08-2025	Approuvée
Tarif du ticket d'entrée de la pièce de Théâtre des 13 et 14 septembre 2025	Délib. n° 57-02/08-2025	Approuvée
Question diverse : installation d'un totem d'autoréparation de vélos sur la voie verte	Dossier n°3	

Fait à Abilly, le 11/08/2025

La secrétaire de séance,
Isabelle REBELO




Le Maire,
Christophe DUJON



Lundi 11 août 2025